

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AMAFI se félicite du lancement du PEA PME

L'Association française des marchés financiers (AMAFI) considère que la création du PEA PME, présenté aujourd'hui en Conseil des Ministres, est une étape positive pour réorienter l'épargne des Français vers le financement à long terme des PME et ETI, dont la vitalité est une condition *sine qua non* de la reprise économique.

L'AMAFI a fait valoir depuis plusieurs mois auprès des pouvoirs publics l'intérêt d'un dispositif PEA PME, élément important pour permettre aux entreprises moyennes et intermédiaires, véritables moteurs de la croissance, de disposer des ressources à long terme dont elles ont aujourd'hui un besoin urgent. Le PEA PME marque ainsi le souhait du Gouvernement d'orienter l'épargne des ménages de façon à répondre aux besoins des PME et ETI.

« Cela fait très longtemps qu'on n'avait pas vu un produit de placement en actions très attractif pour les ménages » souligne Eric Le Boulch, Président Directeur Général de CM-CIC Securities, chargé au sein du Conseil d'administration de l'AMAFI de piloter la réflexion collective sur les questions de financement des PME et ETI. *« Le PEA PME ainsi conçu pourrait permettre d'orienter rapidement jusqu'à 2 milliards d'euros vers les petites et moyennes entreprises, ce qui est appréciable. Son lancement doit inciter les pouvoirs publics à aller plus loin et à construire un cadre spécifique adapté à ces entreprises ».*

L'AMAFI se félicite particulièrement que, comme elle l'avait préconisé, le PEA PME soit constitué de façon indépendante du PEA classique. Rappelant que ce produit doit permettre l'investissement en titres obligataires, indispensables au regard des besoins de financement des PME et ETI, elle regrette que cela ne soit prévu qu'au travers d'organismes de placement collectif. Elle regrette par ailleurs que les entreprises cotées sur EnterNext ne soient pas systématiquement éligibles au dispositif, les seuils européens définissant l'ETI ayant été retenus.

L'Association estime également que le dispositif, tel qu'annoncé, reste insuffisant. Seule une incitation fiscale à l'entrée permettrait que le PEA PME ne concerne pas uniquement les ménages ayant atteint le plafond sur leur PEA. L'aversion à ce qui est perçu comme risque par les Français doit absolument être combattue. C'est en retrouvant le chemin de la Bourse, et le goût du financement de nos entreprises, que nos compatriotes participeront à la création de richesse collective et d'emplois.

Contact presse :
Philippe Bouyoux
Tél : 01 53 83 00 84

L'AMAFI, Association professionnelle représentant les acteurs des marchés financiers en France

L'Association française des marchés financiers (AMAFI) a pour mission de contribuer à la promotion et au développement des activités de marchés financiers en France. Elle regroupe plus de 120 adhérents, intermédiaires financiers, banques, infrastructures de marché et de post-marché, qui jouent un rôle crucial pour le financement de l'économie et l'allocation de l'épargne. www.amafi.fr